

La Banque mondiale, qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (IDA), a pour objectif fondamental de promouvoir le progrès économique et social dans les pays en développement en contribuant à la productivité de sorte que leurs populations puissent mener une vie meilleure. Cet objectif est également celui de la Société financière internationale (SFI) — qui travaille en étroite collaboration avec les investisseurs privés du monde entier et contribue au financement d'entreprises commerciales dans les pays en développement — et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) — créée pour encourager l'investissement direct étranger dans les pays en développement en protégeant les investisseurs contre les risques non commerciaux. La Banque mondiale, la SFI et l'AMGI forment ensemble le Groupe de la Banque mondiale.

Fondée en 1945, la BIRD est la plus ancienne et la plus grande des quatre institutions. Elle appartient aux 180 États qui ont souscrit à son capital. Aux termes de ses Statuts, seuls peuvent être admis à y adhérer les États membres du Fonds monétaire international

(FMI). La souscription de chaque État membre au capital de la BIRD est fonction de sa quote-part au FMI, laquelle reflète son poids économique relatif.

La BIRD ne prête que si l'emprunteur est solvable et ne contribue au financement d'un projet que si l'on peut en attendre une rentabilité économique fortement positive. Elle a pour politique de ne pas rééchelonner ses créances et n'a jamais subi de pertes sur les prêts qu'elle a consentis. Son revenu net a toujours été positif depuis 1948.

La BIRD se procure la majeure partie de ses ressources par des emprunts à moyen et long termes sur les marchés financiers des États-Unis, d'Europe et du Japon. Elle emprunte aussi aux conditions du marché aux banques centrales et à d'autres institutions publiques. L'excellente cote de crédit dont elle bénéficie sur les marchés est due à la prudence de ses politiques de prêt et de sa gestion financière ainsi qu'à la force de l'appui financier de ses États membres.

Pour le reste, les ressources de la BIRD proviennent de la part libérée de son capital, de ses bénéfices non distribués et du remboursement de ses prêts.

L'Association internationale de développement a été créée en 1960 pour aider les pays en développement les plus pauvres à des conditions moins lourdes pour leur balance des paiements que celles des prêts de la BIRD. Son aide est axée sur les pays très pauvres — c'est-à-dire, d'une manière générale, ceux dont le produit national brut par habitant est inférieur à 865 dollars par an (en dollars de 1994). Selon ce critère, plus de soixante-dix pays peuvent obtenir des crédits de l'IDA.

Tous les États membres de la BIRD peuvent adhérer à l'IDA, qui compte aujourd'hui 159 membres. Les fonds prêtés par l'IDA proviennent pour l'essentiel des contributions versées par les États membres les plus riches, ainsi que par certains pays en développement. L'IDA a également bénéficié de multiples reprises de transferts prélevés sur le revenu net de la BIRD.

L'IDA ne prête qu'aux États. Ses crédits sont remboursables sur 35 à 40 ans; ils ne portent pas intérêt, mais donnent lieu au paiement d'une commission de service de 0,50 % l'an sur les montants décaissés. Bien que juridiquement et financièrement distinctes, l'IDA et la BIRD partagent le même personnel, et les projets financés par l'IDA doivent satisfaire aux mêmes critères que les projets aidés par la BIRD.

La réussite des opérations de la Banque est fondée sur les relations de confiance qu'elle a établies avec ses emprunteurs, confiance elle-même fondée sur l'expérience et les compétences techniques qu'elle peut mettre à leur service.

Ses Statuts interdisent à la Banque de se laisser influencer par l'orientation politique de ses États membres : elle ne doit se déterminer qu'en fonction de considérations économiques. Elle cherche aussi à faire en sorte que les pays en développement tirent le meilleur parti des fonds qu'ils lui empruntent; c'est pourquoi son aide n'est pas liée et peut financer l'achat de biens et services provenant de n'importe quel État membre.

La SFI a été créée en 1956. Elle a pour mandat de contribuer au progrès économique des pays en développement en encourageant la croissance du secteur privé et en les aidant à mobiliser à cet effet des ressources intérieures et extérieures. Elle compte 170 États membres. Juridiquement et financièrement indépendante de la Banque mondiale, elle a son propre personnel opérationnel et juridique, mais fait appel à la Banque pour son administration et d'autres services.

La SFI contribue au financement de projets par l'octroi de prêts et la prise de participations. À la différence de la plupart des institutions multilatérales, elle ne peut accepter de garanties publiques pour ses investissements. À l'instar des institutions financières privées, elle détermine le prix de ses apports financiers et de ses services, dans la mesure du possible, sur la base des conditions du marché, tout en tenant compte du coût de ses propres ressources, et elle cherche à réaliser des bénéfices. La SFI partage avec ses partenaires la totalité des risques des projets auxquels elle participe.

Créée en 1988, l'AMGI, la plus récente des institutions du Groupe de la Banque mondiale, a pour principale fonction d'encourager l'investissement à l'appui du développement économique des États membres en assurant les investisseurs étrangers contre les risques non commerciaux et en fournissant des services de conseil aux États membres pour les aider à créer un environnement propice à l'investissement et à constituer les bases de données nécessaires pour guider et encourager les flux de capitaux.

L'AMGI forme elle aussi une entité distincte de la Banque mondiale. Comme la SFI, elle dispose de son propre personnel opérationnel et juridique, mais fait appel à la Banque pour son administration et d'autres services. Les États membres de l'AMGI sont actuellement au nombre de 134.